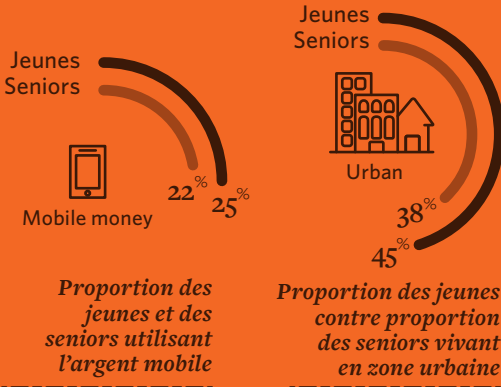


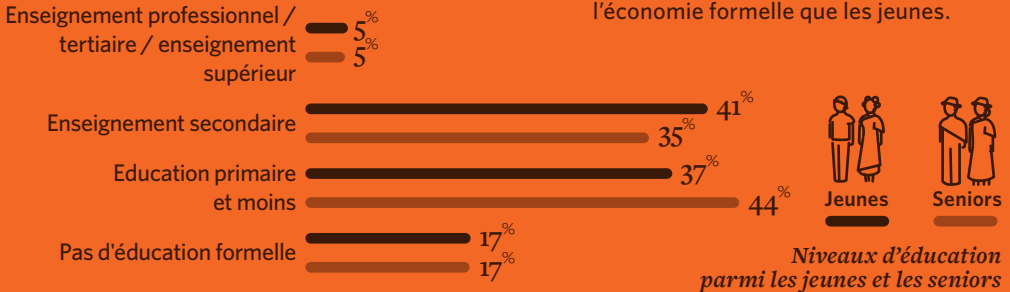


La majorité (60 %) des adultes (15 ans et plus) au Togo sont des jeunes - âgés de 35 ans et moins



Plus de jeunes (45%) vivent dans les régions urbaines comparé aux seniors (38%), ce qui laisse croire qu'un plus grand nombre de jeunes pourraient avoir migré vers les régions urbaines.

Cependant, 55% des jeunes vivent dans les zones rurales avec la plus grande proportion de jeunes (17%) se trouvant à Grand Lomé. Une plus grande proportion de jeunes ont reçu une éducation secondaire, cela comparé à leurs homologues seniors. Cependant, les seniors sont plus impliqués dans l'économie formelle que les jeunes.



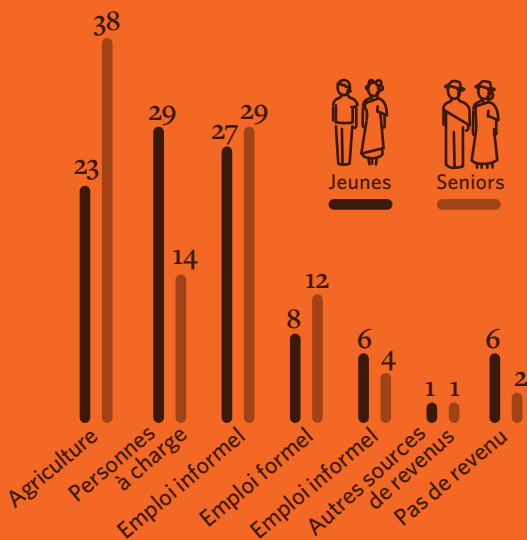
65%

Ne demande pas conseil

- 12% Un membre de la famille ou un ami
- 10% SFD
- 3% Banque
- 3% Conjoint/partenaire
- 3% Une personne plus âgée de la communauté
- 1% Un collègue de travail ou l'employeur

Tant que les jeunes ne disposeront pas d'une source fiable d'informations financières, la persistance de l'auto-assistance (qui concerne 65 % des jeunes) fera obstacle à une utilisation efficace des financements reçus (ou à l'accès à ceux-ci), limitant ainsi leurs chances de réussite dans la vie. Par ailleurs, la plupart des jeunes interrogés à ce sujet ont déclaré avoir besoin d'informations sur l'épargne (48 %), l'investissement (47 %), l'obtention de prêts (41 %) et la budgétisation (39 %).

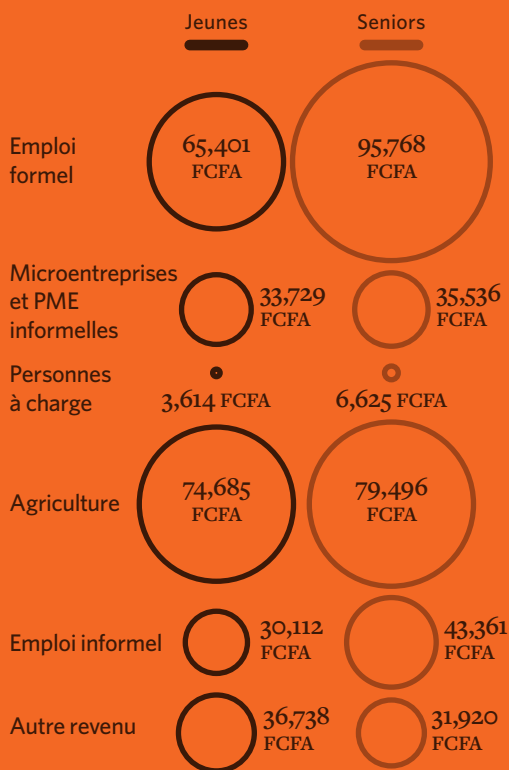
Sources de conseil financier chez les jeunes



Près d'un quart (23 %) des jeunes contre un peu plus d'un tiers des seniors (38 %) dépendent de l'agriculture comme source principale de revenu.

Les jeunes sont aussi plus susceptibles d'être à la charge d'un tiers (29 %), soit deux fois plus que les seniors (14 %). Ils dépendent ainsi principalement d'autres membres de leur famille ou de leurs parents pour leur revenu. Chez les deux groupes, seul environ un adulte sur dix dépend de sources de revenus formelles. La proportion d'adultes ayant reçu un niveau d'enseignement secondaire ou supérieur est plus élevée chez les jeunes que chez les seniors, ceci est synonyme de niveaux d'instruction plus élevés parmi les jeunes. Les conclusions de l'enquête FinScope révèlent également que les jeunes font face à des difficultés à trouver un emploi formel, ce qui conduit à une dépendance plus élevée des transferts d'argent et de l'aide d'autres membres du ménage susceptibles d'être des seniors.

Principales sources de revenus par secteur (%)



Les revenus moyens de ces principaux groupes montrent des variations de revenu entre les jeunes et les seniors.

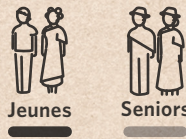
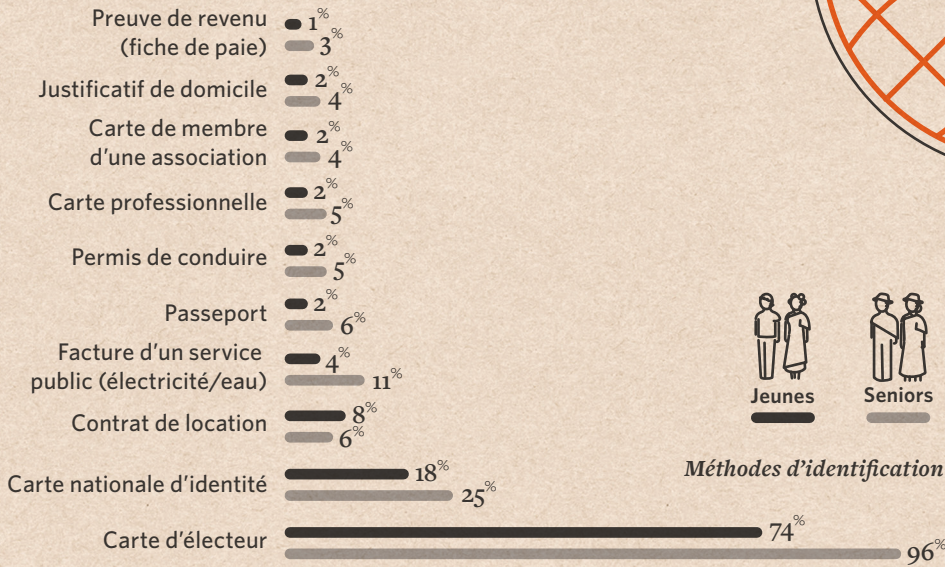
De manière générale, les jeunes touchent en moyenne 58 dollars US par mois, contre 90 dollars US pour les seniors. Les sources des revenus mensuels moyens les plus élevés par groupe sont l'agriculture pour les jeunes et l'emploi formel pour les seniors, et ce malgré les faibles niveaux de commercialisation parmi les ménages d'exploitants agricoles. Les secteurs offrant la deuxième rémunération mensuelle la plus élevée sont l'emploi formel pour les jeunes, avec un revenu mensuel moyen de 108 dollars US, et l'agriculture pour les seniors avec 132 dollars US. De manière générale, les jeunes ont des revenus mensuels moyens très inférieurs à ceux des seniors, en particulier dans le secteur formel, peut-être en raison de leur expérience et, implicitement, de leur âge. En outre, bien qu'une part plus élevée de jeunes dépende de transferts d'argent provenant de membres du ménage, le montant moyen mensuel de ces transferts

Revenu moyen par source de revenu

(Taux de change: 1 USD = 602.16 FCFA)

Togo

JEUNES



Méthodes d'identification

Plus d'un tiers des jeunes ont indiqué ne pas être en mesure d'évaluer de façon précise leurs dépenses mensuelles. Ceci justifie le besoin de formation en gestion des finances personnelles.

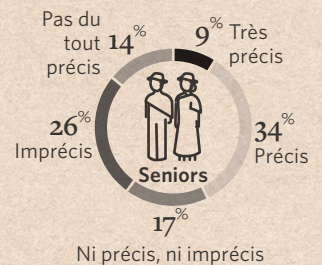
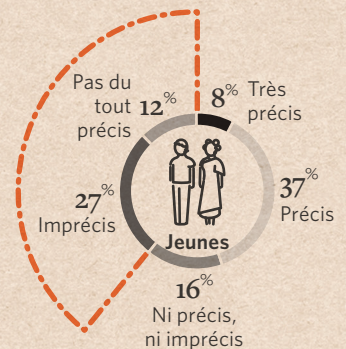
reste bien inférieur (6 dollars US) à ceux reçus par les seniors (11 dollars US) et qui sont principalement constitués des pensions ou annuités que ces derniers sont susceptibles de percevoir.

La majorité des jeunes éprouvent des difficultés à honorer leurs engagements financiers. Les jeunes ont indiqué avoir des difficultés à honorer leurs engagements financiers, 71 % ayant déclaré que cela leur était difficile voire très difficile. Un jeune sur trois a également déclaré être souvent à court d'argent. 56 % des jeunes ont demandé davantage d'informations sur certains aspects de la gestion de l'argent, en particulier sur la budgétisation, l'investissement, l'épargne et l'obtention de crédits.

En moyenne, les jeunes sont plus susceptibles d'être célibataires (48 %) que les seniors (2 %). L'incidence du mariage est élevée au Togo, les mariages monogames étant fréquents parmi les jeunes (41 %) et les seniors (54 %). Le mariage polygame est moins répandu chez les jeunes (8 %) que chez les seniors (23 %). L'union libre

est plus fréquente parmi les jeunes (7 %) que parmi les seniors (5 %). Globalement, un nombre plus élevé de jeunes que de seniors sont célibataires, et cette tendance est plus poussée chez les jeunes hommes que chez les jeunes femmes (63 % contre 35 %). Seuls 2 % des seniors sont célibataires et, parmi les seniors, le veuvage touche davantage les femmes (25 %) que les hommes (5 %). La moyenne de l'aide au revenu est ainsi plus élevée chez les seniors (pensions ou annuités).

La possession de papiers officiels parmi les Togolais semble faible. Outre les papiers généraux comme les cartes d'électeurs, détenues par 74 % des jeunes et 96 % des seniors, le niveau de possession d'autres papiers est faible. Un jeune sur cinq possède une carte nationale d'identité et 4 % des jeunes ont une facture d'un service public à leur nom. Les seniors sont plus susceptibles d'avoir une fiche de paie (3 %) (ce qui est lié au fait qu'un plus grand nombre d'entre eux ont un travail salarié), un justificatif de domicile (4 %) et une facture d'un service public (11 %)



Précision de la tenue du compte des dépenses mensuelles personnelles

LA RADIO, EN TANT
QUE MÉDIA ET
PLATEFORME DE
COMMUNICATION, EST
LA PLUS UTILISÉE



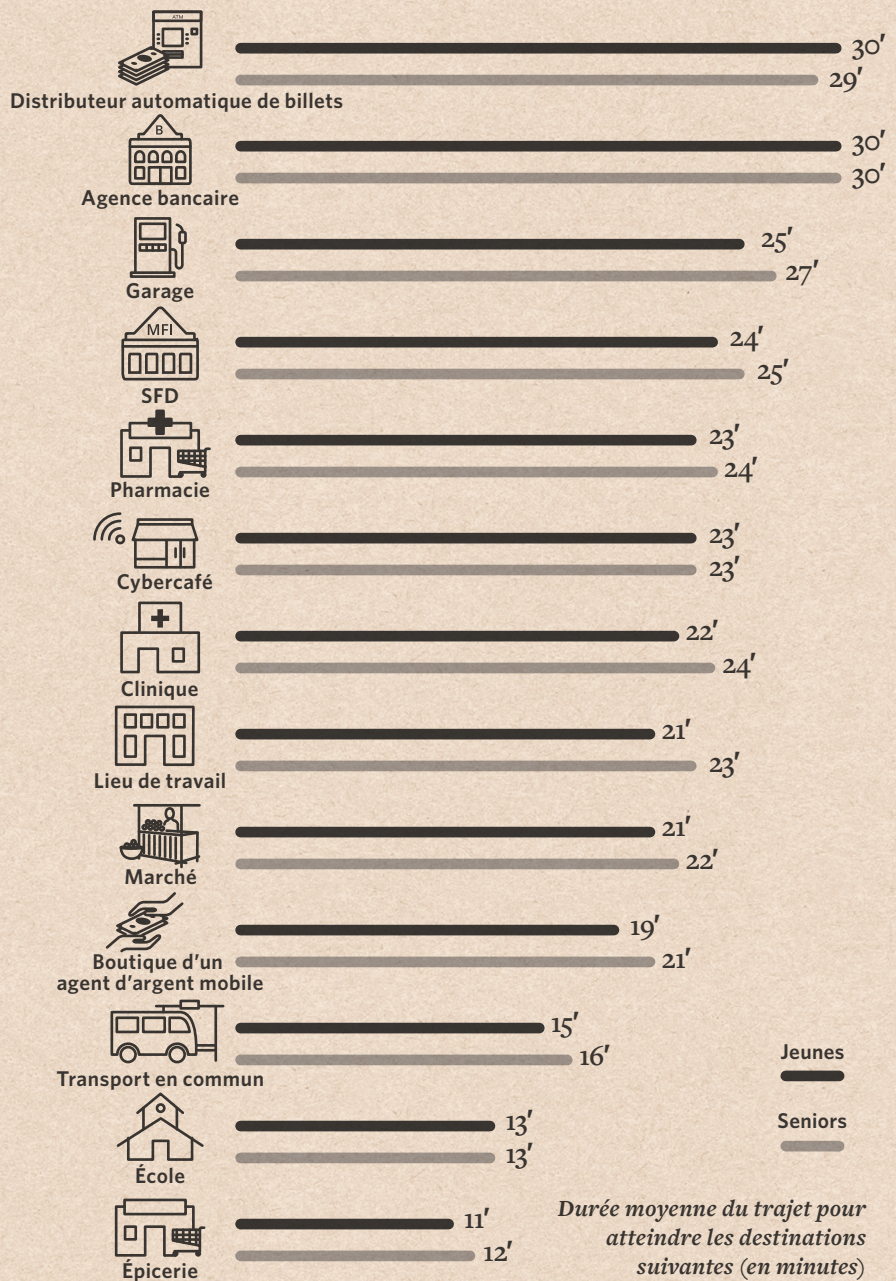
L'accès des jeunes aux infrastructures

L'accès des jeunes aux infrastructures est variable.

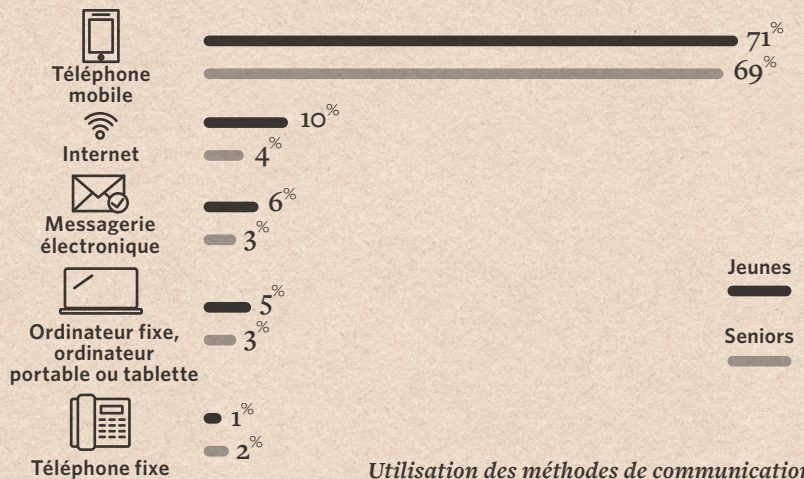
Les écoles et les épiceries sont les plus accessibles aux jeunes, le temps de trajet moyen pour y accéder étant inférieur à 15 minutes. Les jeunes ont un accès aux infrastructures légèrement meilleur que les seniors, en particulier pour ce qui concerne les infrastructures financières comme celles déployées par les agents d'argent mobile et les distributeurs automatiques de billets. Cela est peut-être dû au fait que davantage de jeunes vivent en zone urbaine, où l'accès aux infrastructures est meilleur que dans les zones rurales. En outre, les jeunes sont plus nombreux à posséder un moyen de transport tel que la moto et sont également plus susceptibles de se servir des technologies modernes comme les distributeurs automatiques de billets et les cybercafés. Il convient de noter que de manière générale, les points d'accès aux services financiers sont les moins accessibles.

La radio, en tant que média et plateforme de communication, est la plus utilisée.

Les jeunes sont légèrement plus nombreux (62 %) à avoir accès à la radio que les seniors (56 %). L'accès à la télévision est généralement plus faible chez dans l'ensemble de la population avec 42% d'accès chez les jeunes contre 32% chez les seniors ; 9 % des jeunes contre 4 % des seniors utilisent les services internet ; et 6 % des jeunes contre 7 % des seniors lisent les journaux. Ces chiffres montrent que la radio est le moyen de communication le plus efficace pour s'adresser au plus grand nombre de jeunes. La pénétration des appareils mobiles est assez forte, 71 % des



Durée moyenne du trajet pour atteindre les destinations suivantes (en minutes)

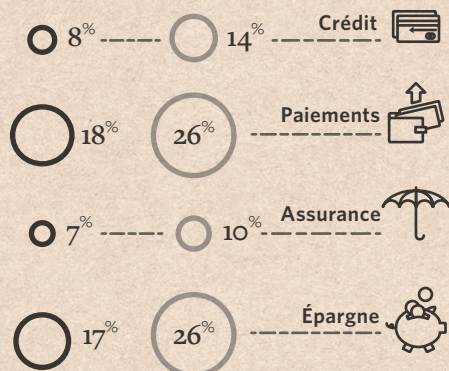


Utilisation des méthodes de communication



Jeunes

Seniors



Accès financier réglementé

jeunes et 69 % des seniors utilisant des téléphones mobiles. Cependant, l'accès à internet est faible et ne concerne que 10 % des jeunes, malgré la forte pénétration des téléphones mobiles.

46 % des jeunes sont financièrement exclus.

De manière générale, l'accès des jeunes et des seniors aux services financiers est faible au Togo. Globalement, seuls 43 % des jeunes ont un accès formel aux produits financiers (contre 49 % des seniors). Seulement un jeune sur cinq a déclaré avoir utilisé des systèmes de paiement réglementés. En ce qui concerne les services bancaires, 16 % des jeunes sont bancarisés contre 21 % des seniors. Dans l'ensemble, la pénétration des services ou des produits financiers réglementés est bien plus faible chez les jeunes que chez les seniors, surtout en matière d'épargne, de paiements et de crédit.

Les jeunes instruits ont un meilleur accès aux services financiers formels que les jeunes non instruits. Environ 42 % des jeunes ont atteint un niveau d'enseignement primaire ou moins (jamais scolarisé), tandis que les seniors sont 72 % à se trouver dans la catégorie des « non instruits ». La moitié des jeunes instruits ont accès aux services financiers formels, contre 30 % des jeunes non instruits. 52 % des jeunes non instruits ont recours à des services financiers informels, contre 48 % des jeunes instruits. Le même schéma transparait chez

les seniors, les instruits (79 %) utilisant davantage les services formels que les non instruits (37 %). Des différences plus prononcées apparaissent chez les seniors entre les instruits et les non instruits en ce qui concerne l'utilisation de produits financiers. Cependant, la part des jeunes instruits qui utilisent des services financiers informels est plus élevée (44 %) que celle des seniors (24 %).

Les seniors sont plus nombreux à emprunter à des banques et à des institutions financières formelles.

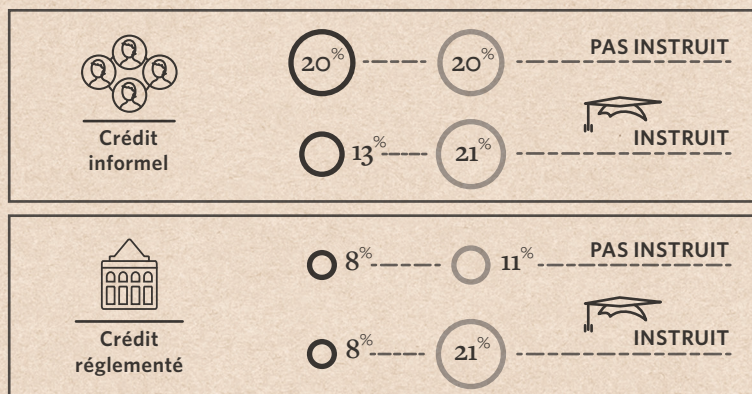
21 % des seniors instruits empruntent à des institutions réglementées, contre 8 % de jeunes instruits. La part des seniors instruits qui empruntent à des sources informelles est légèrement plus élevée (21 %) que celle des jeunes instruits (13 %). Les jeunes et les seniors non instruits tendent à ne pas recourir aux institutions financières formelles, avec des taux d'utilisation de 8 % et de 11 % respectivement. Les jeunes instruits recourent moins au crédit formel et informel que les seniors.

Le ratio de la dette au revenu a été calculé à l'aide de la moyenne des dettes et de la moyenne des revenus. Il est de 3,84 pour les seniors et de 2,80 pour les jeunes, ce qui signifie que les jeunes empruntent, en moyenne, moins de trois fois le montant de leurs revenus mensuels. Les seniors



Jeunes

Seniors

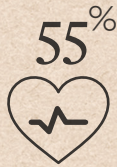


Niveaux d'éducation et Utilisation du crédit formel vs crédit informel

empruntent quant à eux jusqu'à près quatre fois le montant de leurs revenus mensuels moyens. Ces chiffres sont liés à la capacité de gains inférieure des jeunes et peut-être à la crainte ou au risque plus grand d'insolvabilité.

La pénétration bancaire est plus forte parmi les jeunes.

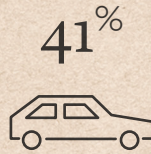
Les jeunes semblent utiliser davantage de produits bancaires (16 %) que de produits des SFD (13 %). Les seniors utilisent à parts égales les produits bancaires et des SFD (21 %). Cela pourrait suggérer que les banques répondent aux besoins financiers des jeunes qui ne sont pas particulièrement attirés par le crédit. Du côté des SFD, trois jeunes sur cinq semblent penser qu'ils n'ont pas assez d'argent pour y ouvrir un compte. Cependant, les SFD sont décrites comme protégeant l'argent contre les vols. D'autres perceptions existent chez les jeunes, notamment celles selon lesquelles la garantie demandée est trop lourde (37 %) et les frais trop élevés (33 %). Cependant, deux jeunes sur trois ont déclaré qu'ils confieraient leur argent à un SFD.



SANTÉ



ACCIDENT / VOYAGE

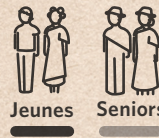


VÉHICULE À MOTEUR

L'assurance est le produit financier qui a le moins de succès auprès des jeunes. Il

n'y a aucune disparité significative entre les produits d'atténuation des risques utilisés par les Togolais adultes. Bien qu'un grand nombre de jeunes tirent leurs moyens de subsistance de l'agriculture, 23 % d'entre eux ont subi les conséquences de la sécheresse ou des pluies irrégulières l'année précédant l'enquête, c'est-à-dire en 2015. Les produits d'assurance les mieux connus par les jeunes sont les assurances santé (55 %), accident ou voyage (49 %) et véhicule motorisé (41 %). Les obstacles principaux à la souscription à l'assurance par les jeunes sont le manque de revenus réguliers ou d'emploi (47 %) et une mauvaise compréhension du fonctionnement de l'assurance (27 %). La connaissance générale du système d'assurance, et notamment de son fonctionnement, semble faire cruellement défaut. C'est le signe d'un manque d'informations sur les produits d'assurance, et de mauvaises perceptions concernant son accessibilité financière.

Sensibilisation à l'assurance



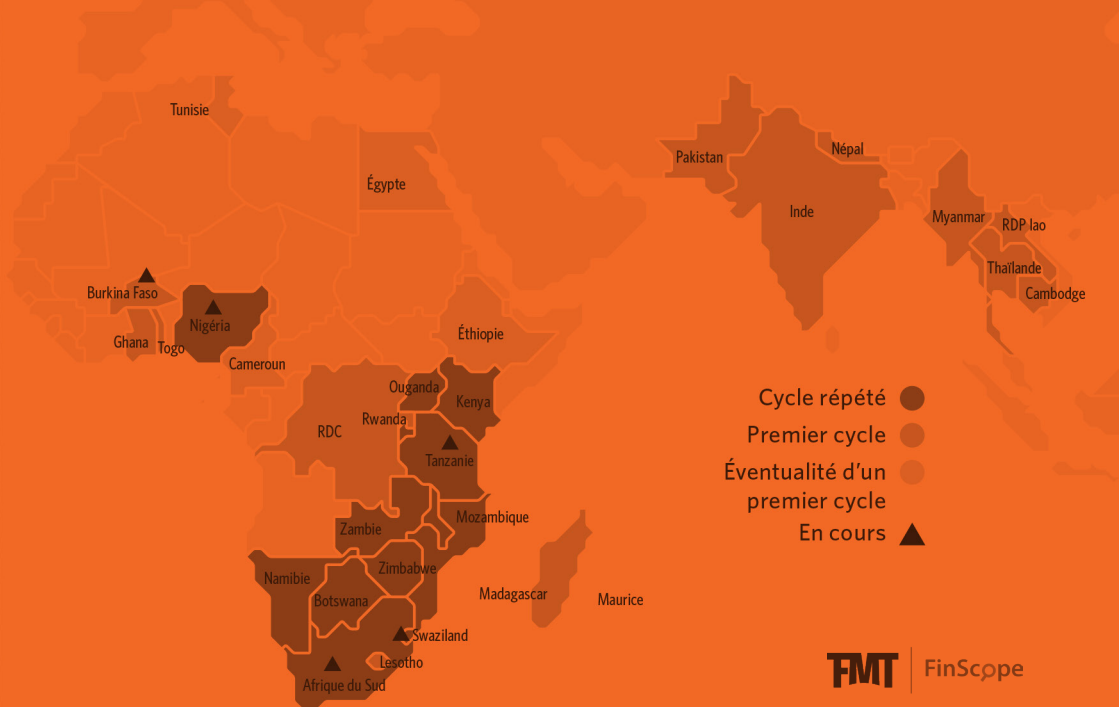
Perceptions à l'égard des IMF's (%)

		Jeunes (%)	Seniors (%)	Confondus (%)
Crédit	Réglementé	8%	14%	11%
	Non réglementé	16%	20%	18%
	Famille et amis ou soi-même	9%	9%	9%
	N'empruntent pas	77%	67%	72%
Paiements	Réglementés	18%	26%	21%
	Non réglementés	2%	3%	3%
Assurance	Réglementée	7%	10%	8%
	Non réglementée	8%	17%	12%
	Assurés indirectement	16%	9%	13%
Épargne	Réglementée	17%	26%	20%
	Non réglementée	19%	27%	22%
	Famille et amis ou soi-même	13%	13%	13%
	N'épargnent pas	62%	49%	57%

Le tableau ci-dessous compare l'accès financier des jeunes à celui des seniors. Ces derniers ont un meilleur accès à la fois au crédit réglementé (14 %) et non réglementé (20 %) en comparaison aux jeunes (8 % et 16 % respectivement). Il en est de même pour les paiements, l'assurance et l'épargne. De manière générale, les seniors disposent de meilleures sources de revenus et de plus de biens de grande valeur (utilisés comme garanties), ce qui explique leur meilleur accès à l'emprunt formel et aux services de paiement. Un certain nombre d'interventions axées pour relever aux défis auxquels les jeunes font face comprennent, entre autres :

- L'emploi - bien qu'ils soient plus nombreux à avoir reçu un enseignement secondaire et supérieur, les jeunes ont toujours moins de perspectives d'emploi formel que les seniors. Ouvrir l'accès des jeunes à l'emploi améliorerait très certainement leurs niveaux de revenus et donc leurs moyens de subsistance. Étant donné que la majorité d'entre eux tirent leur revenu de l'agriculture et de l'auto-emploi informel, améliorer leurs perspectives d'emploi améliorerait leurs moyens de subsistance.
- L'éducation financière - un nombre important de jeunes connaissent les produits financiers et ont des capacités modérées pour ce qui concerne la comptabilisation et la traçabilité de leurs dépenses personnelles. Dans ce domaine, il convient de procéder à des interventions d'éducation financière adaptées au mode de vie et aux moyens de subsistance actuels des jeunes, c'est-à-dire qu'elles doivent passer par une plateforme qu'ils utilisent (canal digital), être liées à l'agriculture et à l'auto-emploi, cibler les zones rurales et se concentrer dans des lieux faciles d'accès pour les populations (par ex. les épiceries).

Utilisation de services financiers chez les jeunes et les seniors au Togo



The MAP country data dashboards

Les données utilisées dans cette note de synthèse proviennent de l'Enquête Consommateur FinScope Togo 2016, mené dans le cadre du processus MAP « Making Access Possible » et avec l'appui financier de UNCDF, du Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes (MDBAJEJ), Ministère de l'Economie et des Finances, du PNUD et de l'Union Européenne. Cette note offre une compréhension détaillée du niveau d'éducation financière des adultes togolais. Le questionnaire FinScope Togo 2016 a exploré un ensemble de questions couvrant - les conditions de vie, l'utilisation des services

financiers (transactions/ paiements, épargne et investissements, crédit, envois de fonds et assurance) et l'éducation financière. Cela a permis de construire les principaux paradigmes autour de l'éducation financière, à savoir la sensibilisation, les perceptions, les attitudes et les comportements à mesurer pour les adultes togolais.

FinScope Togo 2016 contient une mine de données basées sur un échantillon national représentatif des adultes togolais.

Publié en Avril 2017

A propos du programme MAP (Making Access Possible)

Making Access Possible (MAP) est une initiative multi-pays visant à soutenir l'inclusion financière grâce à un processus d'analyse fondée sur des preuves alimentant une feuille de route d'inclusion financière, mise en œuvre conjointement avec les acteurs locaux. Le MAP a été lancé par l'UNCDF et est mis en œuvre en partenariat avec FinMark Trust et le Centre de réglementation financière et d'inclusion (Cenfri). Dans chaque pays, le MAP regroupe un large éventail de parties prenantes du gouvernement, du secteur privé et de la communauté des bailleurs pour créer une série d'actions concrètes visant à étendre l'inclusion financière adaptée à ce pays.

À propos de FinScope Togo

Le sondage FinScope est dynamique et le contenu est évalué par un certain nombre d'intervenants, y compris le secteur privé, les ONG et le gouvernement, afin de s'assurer que les données les plus importantes sur les consommateurs sont collectées. Il constitue également une composante importante de la méthodologie Making Access Possible (MAP).



Dr Kingstone Mutsonziwa

kingstonem@finmark.org.za

Mr Abel Motsomi

abelm@finmark.org.za

Tel: +27 11 315 9197

Fax +27 86 518 3579

www.finmark.org.za

Dr Euphrasie Kouame

euphrasie.kouame@uncdf.org

Tel: +221 778 517 576

www.map.uncdf.org

Komla Folitsè GATI

Director of the Promotion
of Inclusive Finance

tobiasgatijeune@gmail.com

Tel: +228 90 23 90 00